Présentation de l'Etablissement public Loire EN BREF

Dans le prolongement de l'actualisation du *Guide pratique à l'attention des délégués de l'Etablissement* accessible en ligne à l'adresse suivante www.eptb-loire.fr/guide-pratique, il est apparu opportun de concevoir et réaliser, en recourant à l'infographie, une présentation de l'Etablissement public Loire EN BREF. Ce support d'information en date de mai 2016, focalisé sur les services rendus et les résultats obtenus, est produit en annexe.

Il s'inscrit dans la même logique de « porter à connaissance » que les éléments de présentation synthétique relatifs au budget de l'Etablissement mis à disposition en avril 2016, et dont copie est également jointe en annexe.

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre-Val de Loire • Languedoc-Roussillon • Limousin • Pays de la Loire • Rhône-Alpes ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes Agglos et Métropoles • Agglomération de Nevers • Angers

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Loire Métropole • Blois • Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Orléans • Roannais Agglomération • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Saumur Loire Développement • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Anjou Atlantique • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Nièvre • Saône-et-Loire

EN BREF

Mai 2016

L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE : UN OUTIL DES COLLECTIVITES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU BASSIN DE LA LOIRE ET SES AFFLUENTS

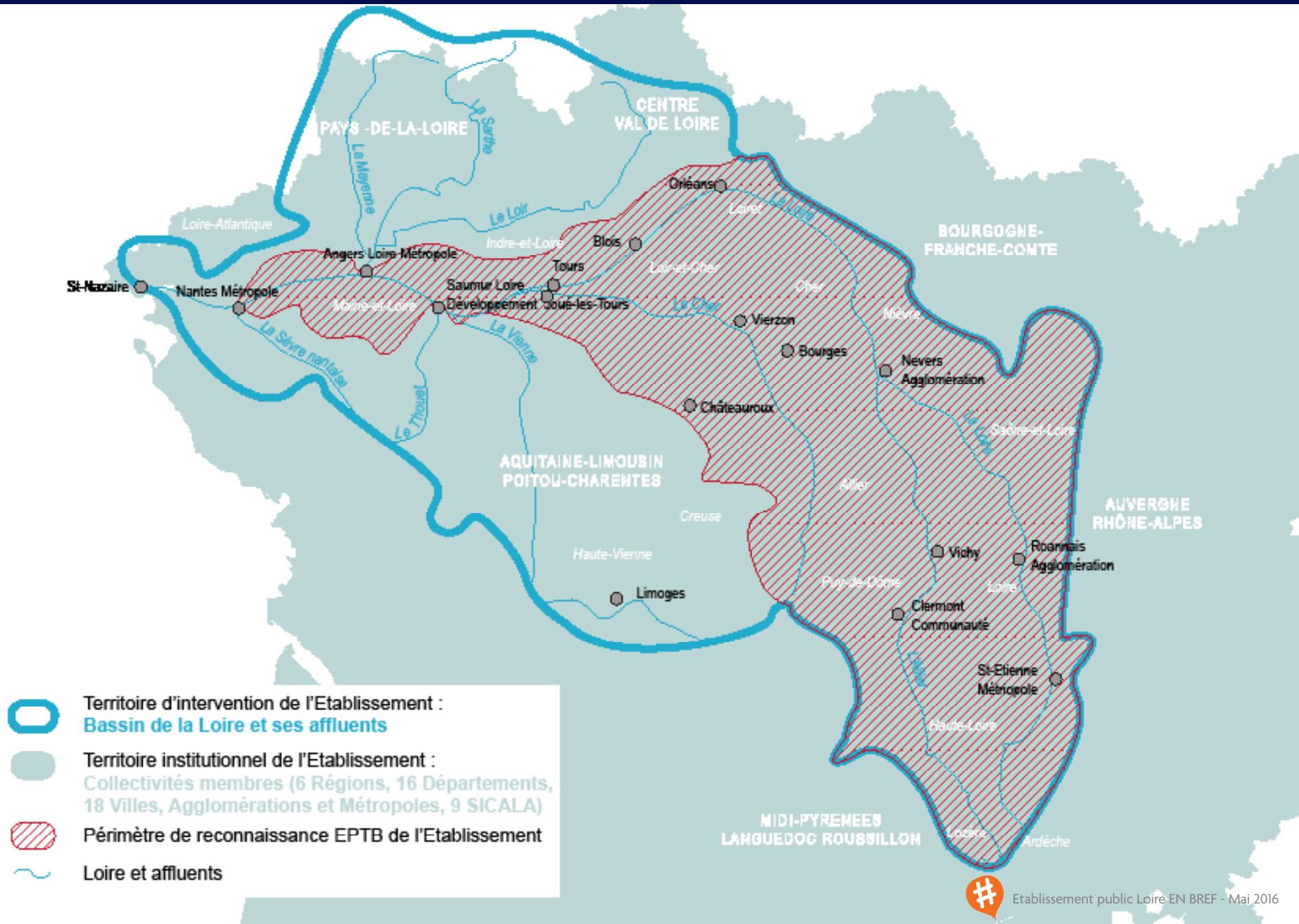

L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE : ADMINISTRATION & FINANCES

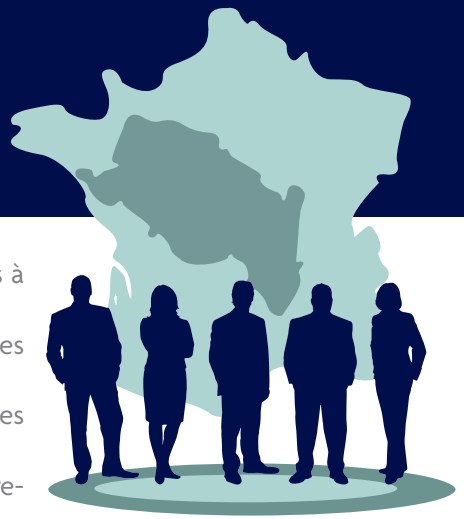

LE BASSIN DE LA LOIRE ET SES AFFLUENTS **SANS L'INTERVENTION DE L'ETABLISSEMENT** : PERTE POUR LES COLLECTIVITES MEMBRES D'UN MAITRE D'OUVRAGE « DE BASSIN »

- **Unique outil spécifique aux collectivités** d'articulation des actions à l'échelle du bassin fluvial.
- « **Hub** » **informationnel** constitué par le cercle d'élus référents sur les questions de gestion du bassin et la communication qui en découle.
- Opportunité de s'organiser de façon mutualisée et de réaliser ainsi des **économies d'échelles.**
- « Back-office » en charge du **financement d'actions** (recherche de recettes et gestion de dossiers).

QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATIONS CONCRÈTES DÉMONTRANT LES APPORTS DE L'ETABLISSEMENT

0€ ENDETTEMENT

PATRIMOINE VALORISÉ

- Gestion saine d'un syndicat mixte trentenaire avec une couverture territoriale conséquente (0 endettement et un patrimoine immobilier valorisé à hauteur de plusieurs M€).

1€ CONTRIBUTION = 3€ INTERVENTION

- Optimisation financière des contributions statutaires versées par les collectivités membres (3 € de crédits d'intervention pour 1 € de contribution, grâce à la perception de la redevance pour soutien d'étiage, ainsi qu'à l'obtention de subventions de l'Europe et de l'Agence de l'eau).

CAPITAL HUMAIN SPÉCIALISÉ = 0,3€ PAR HABITANT

- Mobilisation à moindre coût d'un capital humain spécialisé important, avec une expertise des agents reconnue et appréciée (coût de l'ensemble de la masse salariale de l'ordre de 0,3 € par habitant).

DES DÉFIS ACTUELS ET FUTURS DIFFICILES À RELEVER SANS L'ETABLISSEMENT

- Maintenir, sans instance fédératrice (débats et orientations), une **gestion du bassin cohérente** – surtout si l'on tient compte des facteurs de tensions (au sein des collectivités, entre les collectivités et avec leurs partenaires étatiques).

- Réussir à préserver, dans un contexte de restriction budgétaire générale, les **moyens humains et financiers « strictement nécessaires » pour réaliser les actions indispensables**.

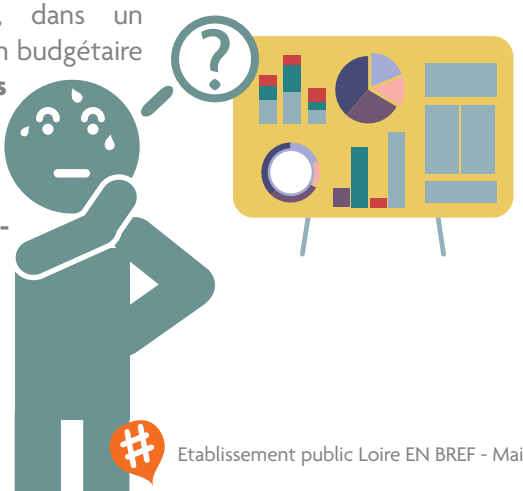

L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE : EXPLOITATION & PREVENTION DES RISQUES

LE BASSIN DE LA LOIRE ET SES AFFLUENTS
SANS L'INTERVENTION DE L'ETABLISSEMENT :
PERTE POUR LES COLLECTIVITÉS MEMBRES
DE MOYENS D'EXÉCUTION SPÉCIALISÉS

Soutien d'étiage et écrêtement des crues, avec une influence à partir de la Loire et de la Lozère jusqu'à la Loire-Atlantique.

- Expérience capitalisée dans la gestion de la ressource en eau à usages multiples des **2 ouvrages « de bassin »** de Naussac et de Villerest, ainsi que la gestion des crues assurée *via* le barrage de Villerest.
- Investissement dans un **opérateur efficace et efficient** (organisation structurée et optimisée remplissant deux missions complémentaires), ayant déjà intégré les questions liées aux changements climatiques pour anticipation dans le mode de gestion des ouvrages.

Prévention des risques d'inondation, avec une panoplie d'interventions ciblées et articulées, contribuant à éviter tout(e) :

- Rupture de **solidarité entre les différentes collectivités à l'échelle du bassin fluvial**.
- Désintégration de la **gestion des risques dans ses différentes dimensions** [mesures locales et individuelles, sans concertation à une(des) échelle(s) cohérente(s)].
- Risque aggravé de morcellement sur les **continuums de protection** à l'échelle du bassin.
- Perte de maîtrise d'ouvrage «unifiée», avec des **coûts mutualisés**.

QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATIONS CONCRÈTES DÉMONTRANT LES APPORTS DE L'ETABLISSEMENT

GESTION DES BARRAGES : UN SERVICE RENDU INCONTESTABLE

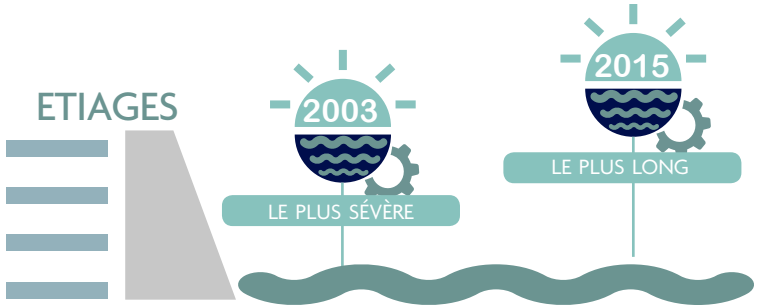

- Lors des étiages de 2003 (le plus sévère pour Villerest depuis 1985) ou de 2015 (le plus long pour les 2 barrages depuis 1983)

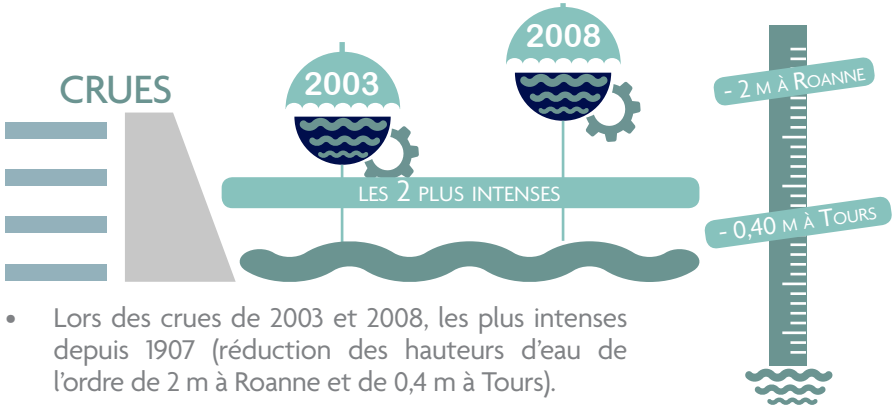

- Lors des crues de 2003 et 2008, les plus intenses depuis 1907 (réduction des hauteurs d'eau de l'ordre de 2 m à Roanne et de 0,4 m à Tours).

- Déploiement sur le bassin de la Loire du réseau de mesure Cristal, fondamental pour la prévision des crues et l'optimisation de la gestion des ouvrages (réseau opérationnel en 1985, transféré de l'Etablissement à l'Etat en 2004).

PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION : UN APPUI TECHNIQUE DÉMULTIPLIÉ

Effet démultiplicateur de l'appui technique de l'Etablissement renforçant l'opérationnalité des collectivités face à l'inondation

Augmentation de 1 à 30 du nombre de Plans de Continuité d'Activité (PCA) de collectivités réalisés ou en cours **30**

Contribution à la réalisation d'1/3 des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) du bassin **412**

Information/sensibilisation de plus de **20.000** acteurs économiques et réalisation de près de **2.500** diagnostics de leur vulnérabilité

Conseil et accompagnement de collectivités propriétaires ou gestionnaires de digues, pour ¾ du linéaire concerné **101/138 km**

Appui à l'élaboration de stratégies locales de gestion des risques d'inondation (SLGRI), comme porteur de la stratégie, co-animateur ou partie prenante **14/17**

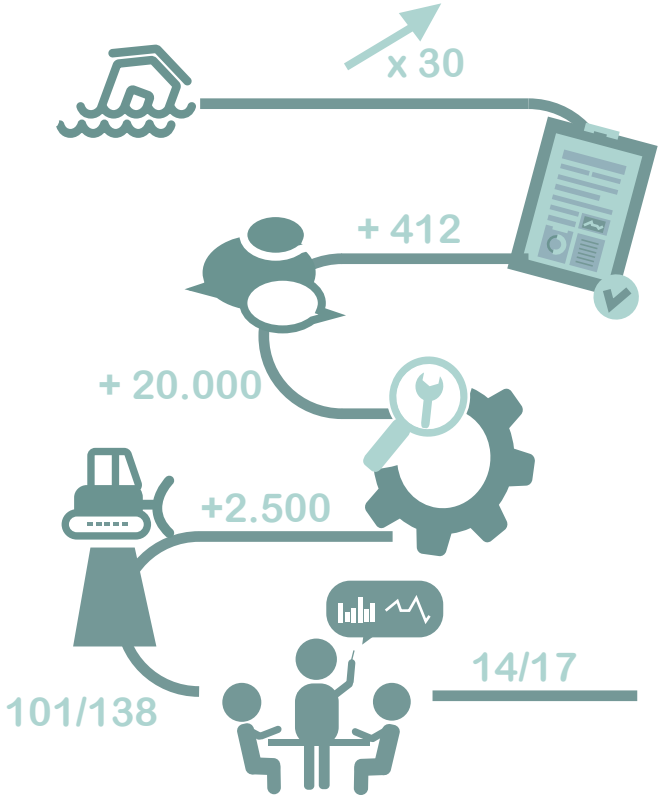

Capitalisation, à différentes échelles spatio-temporelles du bassin, de la connaissance sur le risque inondation (modélisations, études hydrauliques, etc.), avec mise à disposition des collectivités et de leurs partenaires.

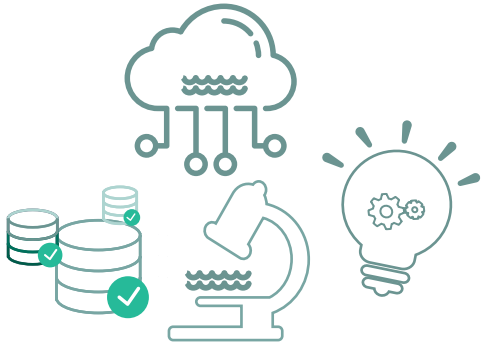

Innovation/expérimentation sur différentes thématiques de la prévention des risques d'inondation (réduction de vulnérabilité des réseaux, du patrimoine culturel, etc.)

DES DÉFIS ACTUELS ET FUTURS DIFFICILES À RELEVER SANS L'ETABLISSEMENT

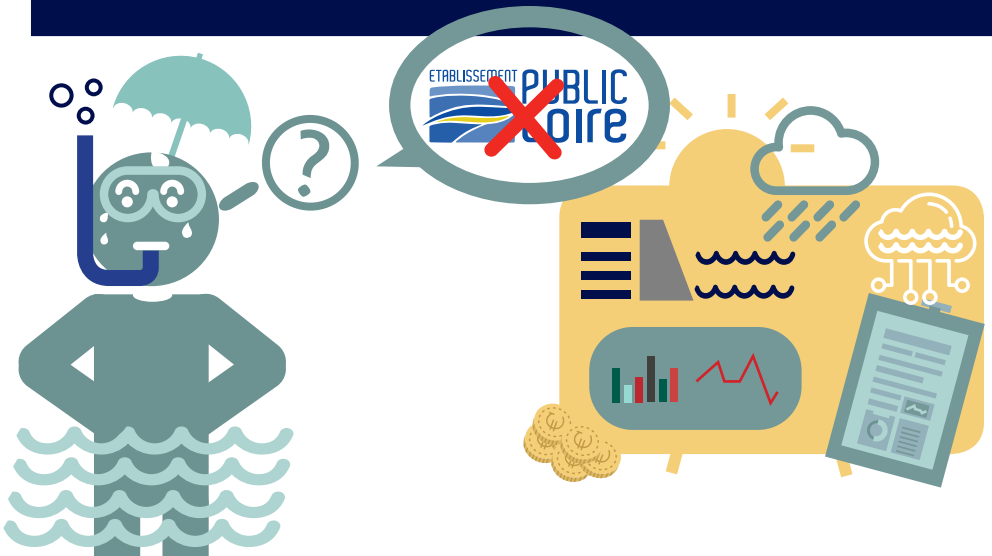

- **Capacité à faire face collectivement et avec succès à une crue majeure de la Loire**, du type de celles historiques de 1846, 1856 et 1866.
- **Optimisation de la gestion technique, administrative et financière des barrages** de Naussac et Villerest **ainsi que des systèmes d'endiguement**, dans le contexte de mise en œuvre de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et de la Stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau (SOCLE).
- **Coïncidence entre la mobilisation à moindre coût de compétences techniques au sein de l'Etablissement et l'évolution prévisible des besoins et moyens des collectivités**, ainsi que l'intégration territoriale de la gestion des politiques publiques.
- **Prise en compte des aspirations et comportements des « territoires »** pour améliorer la gestion de l'eau et des risques associés.

L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE : DEVELOPPEMENT & GESTION TERRITORIALISÉE

LE BASSIN DE LA LOIRE ET SES AFFLUENTS **SANS L'INTERVENTION DE L'ETABLISSEMENT** : PERTE POUR LES COLLECTIVITÉS MEMBRES DE CAPACITÉS DE CO-CONSTRUCTION

Aménagement et gestion des eaux

- **Expérience multithématique consolidée par plusieurs décennies d'actions** (10 ans pour l'animation des SAGE, 20 sur la continuité écologique).
- Cheville ouvrière efficiente entraînant des **facilités organisationnelles et opérationnelles pour 9 SAGE** sur les 30 du bassin.
- Mutualisation de moyens et partage de compétences spécifiques, avec une **qualité de service rendu et** un **coût minoré**.
- Acteur relais, facilitateur et accompagnateur, favorisant le **renforcement des synergies territoriales et partenariales**.

Recherche/Développement/Innovation

- Outil de **collaboration et coopération** pour des actions dépassant les intérêts à agir propres à chaque collectivité.
- Levier de **développement, structuration et animation** dans le domaine de la recherche et de l'innovation.
- Capacité à assurer l'**intégration** des résultats de la recherche dans les actions opérationnelles.

Valorisation du patrimoine

- Construction de **référentiels et projets à l'échelle de l'ensemble du bassin**.

QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATIONS CONCRÈTES DÉMONTRANT LES APPORTS DE L'ETABLISSEMENT

Aménagement et gestion des eaux : des synergies renforcées

- Portage, adapté aux territoires, d'outils de planification comme de mise en oeuvre de la gestion de l'eau et des milieux associés, dans une logique d'intervention cohérente à l'échelle du bassin : 9 SAGE couvrant 1/3 du bassin et 4 CT, dont le plus long.

- Maîtrise d'ouvrage d'opérations « de bassin » (repeuplement en saumons) et d'appuis techniques à des échelles spatiales et temporelles imbriquées (rétablissement de la continuité écologique sur les axes Allier, Aron, Cher, Loir, Sarthe, etc.).

Recherche/Développement/Innovation : des impulsions décisives

- Anticipation et traitement d'enjeux émergents : Initiative ligérienne d'adaptation aux impacts du changement climatique depuis 2007, application depuis 2013 des sciences comportementales à la gestion de l'eau et des risques associés.
- Stimulation de l'interface chercheurs-gestionnaires, dans une logique d'ouverture et de transparence, avec près de 3.000 participations en 7 ans ciblées sur les enjeux du bassin.
- Animation d'une communauté de « jeunes chercheurs » , riche de 22 thèses soutenues en 7 ans, avec valorisation et exploitation des résultats pour le bassin.
- Renforcement des pratiques collaboratives, avec par exemple la multiplication par 7 des visites de www.plan-loire.fr, plateau collaboratif d'échange (PCE).

Valorisation du patrimoine : des regards insolites

- Réalisation d'un chaînon manquant (250 km entre Loire et Bourgogne à vélo) de l'EuroVéloroute des fleuves de l'Atlantique à la Mer Noire.
- Etudes à l'échelle du bassin pour le développement de nouvelles formes de tourisme (de nature, de pêche, industriel et technique, etc.).

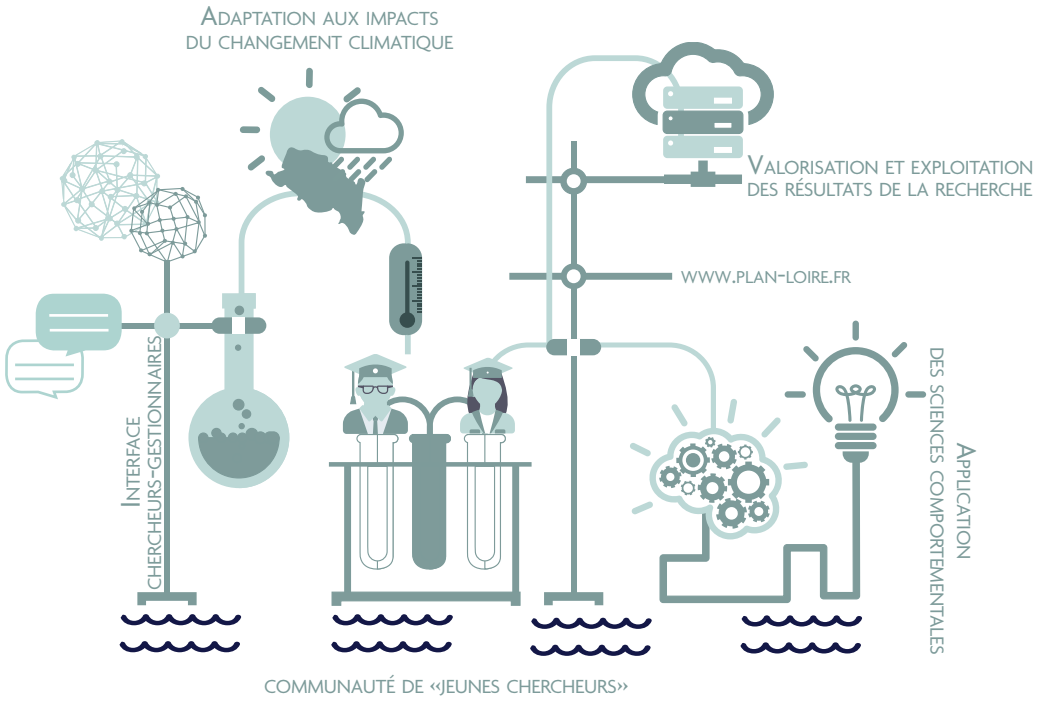

Des défis actuels et futurs difficiles à relever sans l'Etablissement

Aménagement et gestion des eaux

- Assurer, dans un contexte budgétaire contraint, le **déploiement de politiques de l'eau à l'échelle de corridors et de bassins hydrographiques interdépartementaux/interrégionaux**.
- Contribuer à une **mise en œuvre effective de la compétence GEMAPI s'appuyant sur une approche ascendante**, du local vers le bassin.

Recherche/Développement/Innovation

- Faciliter et **systématiser les échanges d'expériences avec la communauté scientifique** pour améliorer les actions dans le domaine de la gestion de l'eau et des risques associés.
- Favoriser l'identification et la **visibilité du « bassin fluvial » en tant que territoire pertinent d'analyse et d'expérimentation**, aussi bien pour la recherche que pour la gestion.

Valorisation du patrimoine

- Renforcer l'**attractivité de l'image d'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents** par l'intégration de toutes ses richesses patrimoniales.

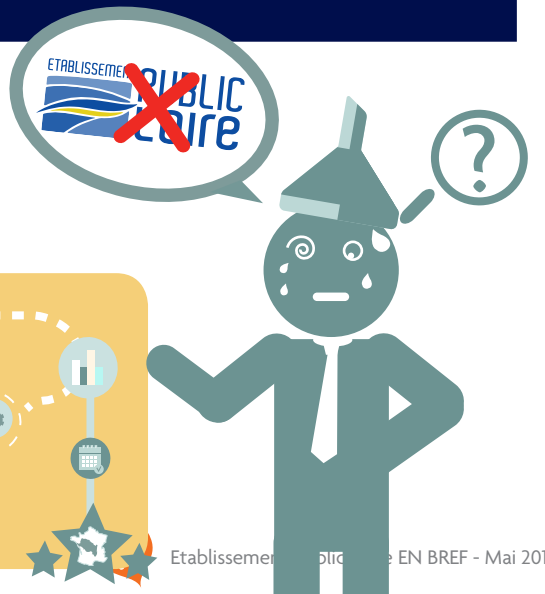

EN BREF

L'Etablissement public Loire, au service des collectivités (6 Régions, 16 Départements, 18 Villes Agglos et Métropoles et 9 Syndicats intercommunaux) qui le composent actuellement, contribue depuis plus de 30 ans à la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents. Maître d'ouvrage d'opérations menées à cette échelle, avec un caractère interrégional ou interdépartemental, ses réalisations innovantes se concentrent sur la gestion des ressources en eau des ouvrages de Naussac et Villerest (soutien d'étiage et écrêtement de crues), la prévention et la réduction du risque inondation, la stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation, l'aménagement et la gestion des eaux ainsi que la valorisation du patrimoine.

www.eptb-loire.fr

Budget

Eléments de présentation synthétique

■ BUDGET DE L'ETABLISSEMENT

◆ Budget « consolidé »

Le budget de l'établissement est constitué d'un budget principal (BP) et, depuis 2007, d'un budget annexe (BA), lequel se rapporte à l'exploitation des barrages de Naussac et de Villerest, en tant que service public à caractère industriel et commercial.

Depuis plusieurs années, le budget est voté en décembre, sur la base de propositions budgétaires « consolidées ». Il est complété par le vote en mars du budget supplémentaire, intégrant les opérations de fin d'exercice (rattachements et restes à réaliser).

Les comptes administratifs (CA), hors dépenses d'ordre, font apparaître un montant annuel moyen de 14,2 M€, oscillant entre 9,5 M€ en 2008 et 18,4 M€ en 2011.

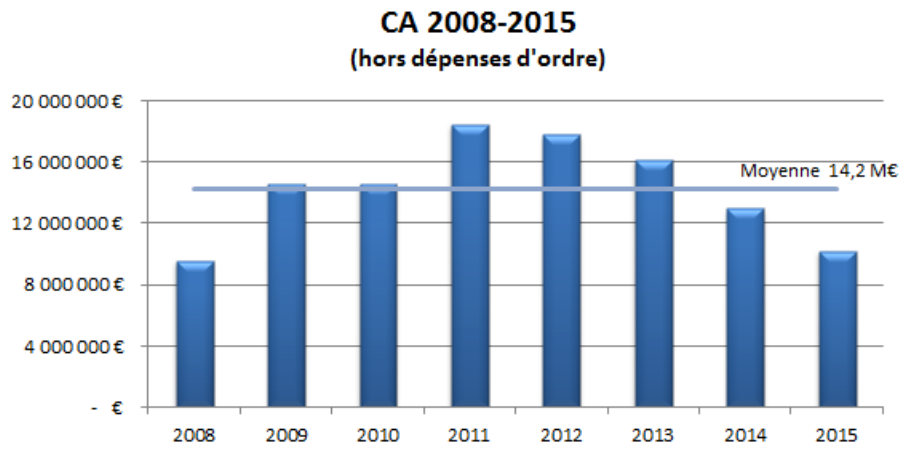

◆ Structure des dépenses

Répartition des dépenses
CA 2008-2015 (hors opérations d'ordre)

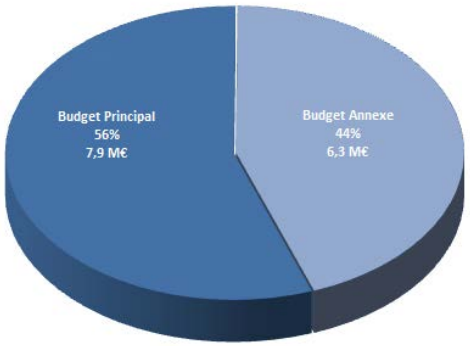

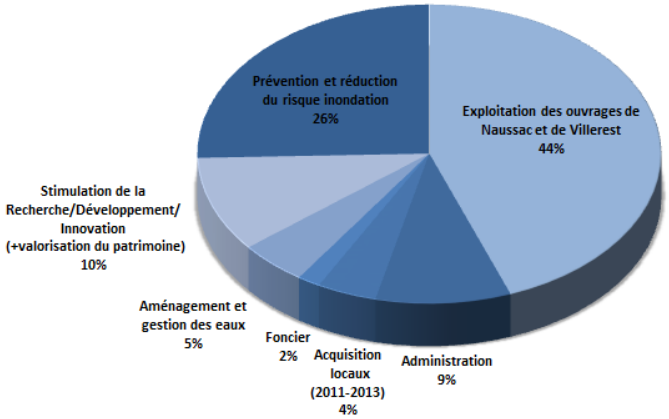

◆ Sources de financement

Les crédits des actions à l'échelle du bassin sont appelés sous forme de contributions statutaires des collectivités membres, les actions à l'échelle locale faisant l'objet de subventions sollicitées auprès des collectivités.

Des cofinancements sont mobilisés pour certaines opérations, auprès notamment de l'Europe et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Le budget annexe est principalement financé par la redevance pour soutien d'étiage.

Répartition des recettes
CA 2011-2015 (hors recettes d'ordres) *

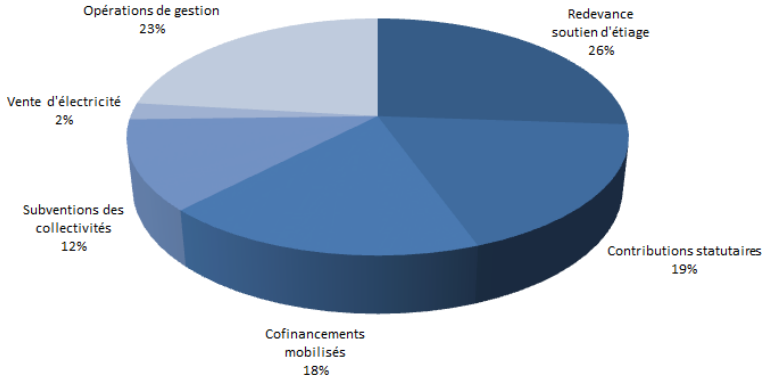

(*) Période de référence 2011-2015 calée sur le basculement de logiciel comptable de Milord vers Sedit

■ RECETTES BUDGETAIRES

L'Etablissement optimise financièrement les contributions statutaires versées par les collectivités membres (en moyenne, 3 € de crédits d'intervention pour 1 € de contribution), grâce notamment à la perception de la redevance pour soutien d'étiage ainsi qu'à l'obtention de cofinancements de l'Europe et de l'Agence de l'eau.

Par ailleurs, le parti pris d'une gestion prudentielle des ressources permet à l'Etablissement de ne pas avoir d'endettement.

◆ Réduction depuis 2008 de la contribution statutaire des collectivités membres

EVOLUTION

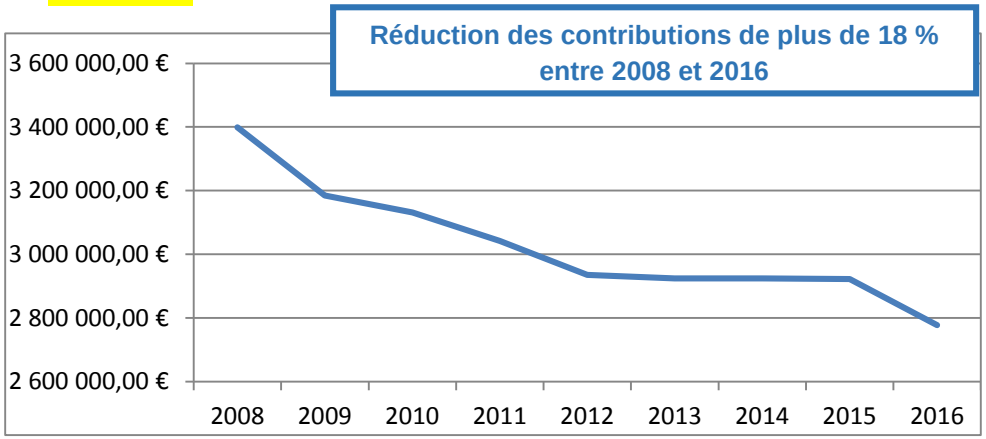

COMPOSITION

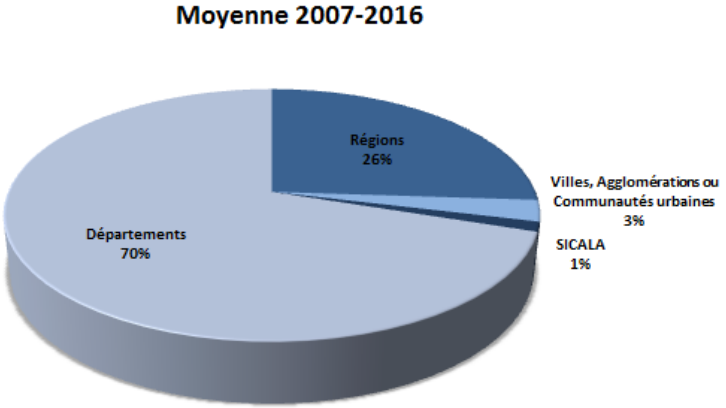

DETERMINATION

Conformément aux statuts, l'Etablissement adopte tous les ans cette contribution, par voie de délibération s'appuyant sur les clés de financements correspondant aux différents domaines d'interventions.

◆ Maîtrise constante de l'évolution du montant de la redevance pour soutien d'étiage

EVOLUTION

Depuis 2007, l'évolution du montant de la redevance s'inscrit entre un minimum de 3.298.722 € (2016) et un maximum de 3.885.500 € (2010), soit un écart de 586.778 €, représentant moins de 18% de variation. Le montant moyen sur 10 ans (2007-2016) s'élève quant à lui à 3.784 733€.

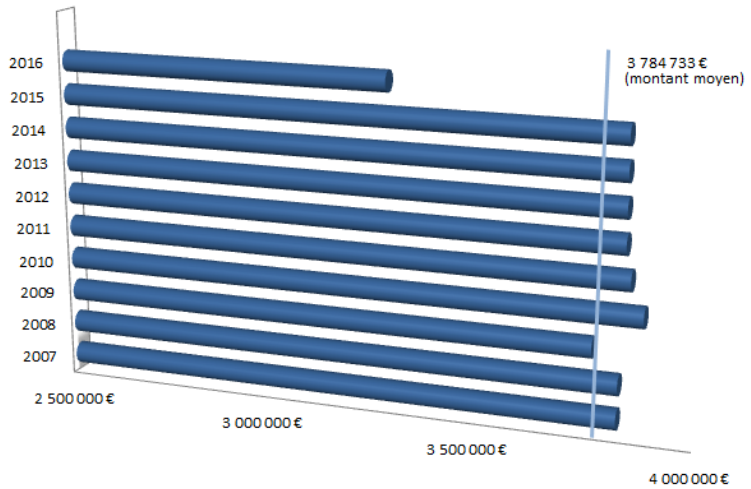

DETERMINATION DU TAUX

Le taux est fixé tous les ans par délibération du Comité Syndical de l'Etablissement, après consultation de la commission des usagers du soutien d'étiage.

◆ Importante mobilisation de cofinancements depuis 2007, hors subventions des collectivités

Un effet levier est systématiquement recherché par la mobilisation de cofinancements, notamment de l'Europe et de l'Agence de l'eau.

EVOLUTION

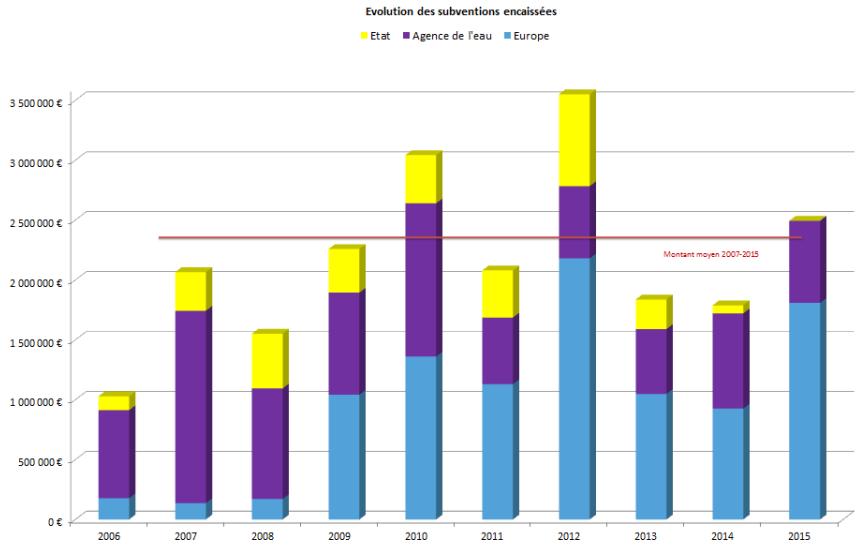

EXECUTION BUDGETAIRE

◆ Amélioration à partir de 2009 du niveau d'engagement et de mandatement

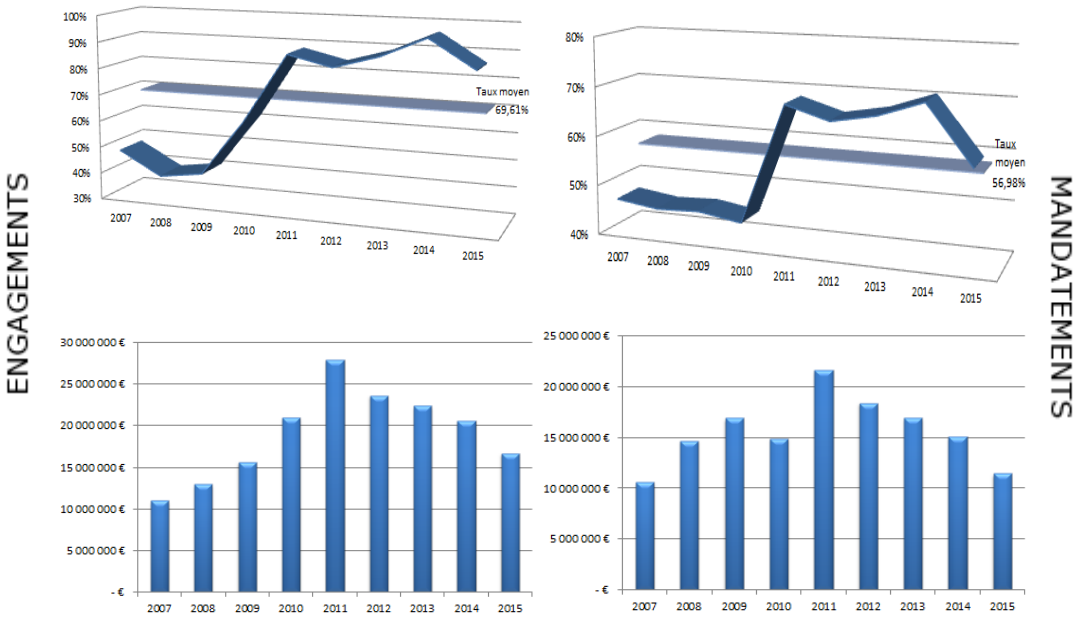

◆ Sécurisation d'une provision sur le budget annexe

Dans le cadre d'une démarche prudentielle, une provision semi-budgétaire pour risque de gros travaux sur les barrages a été constituée et fait l'objet d'abondements, dans la mesure du possible. Conformément aux orientations retenues, en accord avec la commission des usagers du soutien d'étiage, la cible visée est à hauteur de 4 % de la valeur des ouvrages.

	Villerest	Naussac	TOTAL
Provision (avril 2016)	**2 233 525 €**	**3 738 232 €**	**5 971 757 €**
Montant des ouvrages (PPI 2013)	101 000 000 €	115 000 000 €	216 000 000 €
%	**2,21%**	**3,25%**	**2,76%**

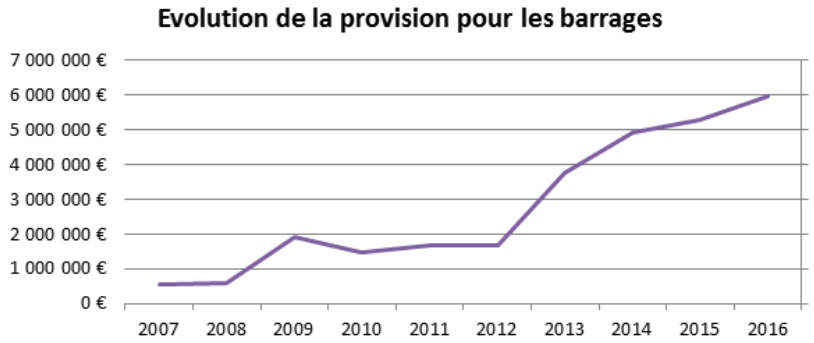

◆ Réduction du résultat

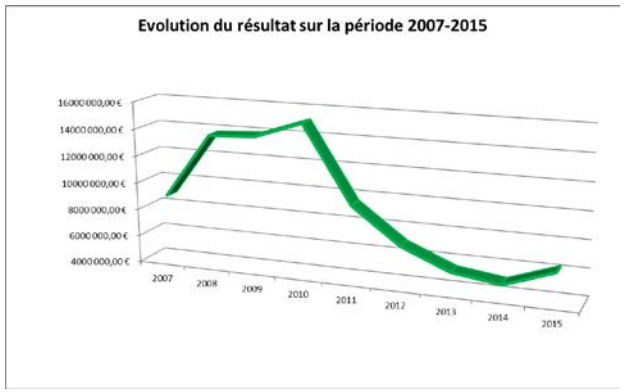

La Chambre Régionale des Comptes, dans ses observations de 2001, avait jugé opportun d'attirer l'attention sur « *l'augmentation régulière des résultats constatés aux comptes administratifs* », invitant à la résorption de l'« *excédent* ». Dans ses observations de 2013, elle a constaté le résultat des efforts produits, à savoir « *la très forte réduction de ses excédents cumulés, depuis 2011* », et invité dès lors à faire preuve de vigilance à cet égard. A titre de précision, le résultat de l'ordre de 6,2 M€ pour le CA 2015 intègre la provision sur le budget annexe susmentionnée.

Optimisation du patrimoine immobilier de l'Etablissement

En juillet 2009, le Comité Syndical a autorisé le Président de l'Etablissement à prospecter pour l'acquisition de « *nouveaux locaux à Orléans d'une surface d'environ 1000 m² et implantés dans la mesure du possible en centre-ville proche de la Loire* ».

Dans ce contexte, la Ville d'Orléans a indiqué en fin d'année 2011 à l'Etablissement qu'un bâtiment lui appartenant (ancienne Ecole d'Artillerie de la Motte Sanguin située en centre-ville proche de la Loire) venait d'être vendu à la société Xaintrailles en vue d'y aménager des bureaux dans le cadre d'une opération de rénovation. Après échanges avec cette société et la Ville d'Orléans, une proposition de la société Xaintrailles a été réceptionnée, dans la perspective de l'acquisition d'une partie du bâtiment aménagé en bureaux (pour l'essentiel 1er et 2ème étages) pour une surface utile de 1084 m² à un prix de 1.887.000 € HT et avec 15 places de stationnement extérieurs à un prix total de 75.000 € HT.

Un comparatif financier, entre la solution locative préexistante et la proposition d'achat de bureaux, a été réalisé par le cabinet d'audit « Ecoterritorial ». Il a fait apparaître un **gain sur 20 ans de plusieurs centaines de milliers d'euros**, avec par surcroît un **immobilier valorisé à plus de 2,3 M€ à cette même échéance**. L'hypothèse d'une acquisition par autofinancement a été vérifiée par la même occasion. L'avis du Service des Domaines en date de février 2012 précisait quant à lui que, « *après étude du marché immobilier local, le prix convenu n'appelle pas d'observation particulière* ». Etant rappelé que le prix du m² de bureau en centre-ville neuf ou restructuré oscillait entre 2.200 € et 2.600 € HT (1.740 € HT pour l'immeuble acquis).

Dans une logique d'optimisation des ressources de l'Etablissement – également de contribution à la valorisation d'un élément du patrimoine historique de la ville d'Orléans – le Comité Syndical de mars 2012 a approuvé l'acquisition de locaux pour l'Etablissement au 2 Quai du Fort Alleaume à Orléans.

Depuis 2014, l'Etablissement réalise un comparatif des coûts de fonctionnement avec la location au BRGM, jusqu'en fin d'année 2013. Sont intégrés les postes de dépenses suivants : taxe foncière, contrats d'assurance, charges de copropriété, entretien des locaux, maintenance ascenseur, eau, électricité, téléphone, internet, affranchissement du courrier, maintenance des copieurs.

La situation **pour 2015** fait apparaître une **économie de l'ordre de 49 % (-3.437 € / ETP)**, hors charges d'amortissements.

⇨ Coût indirect réel par ETP (Equivalent Temps Plein) / 49 postes de travail

- BRGM (base 2013) : 7.003 €
- Locaux de l'Etablissement : 3.566 €

PASSATION DES MARCHES

Evolution des marchés notifiés

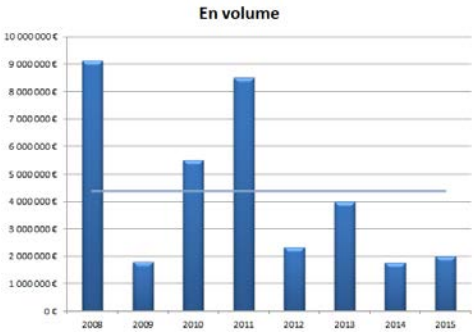

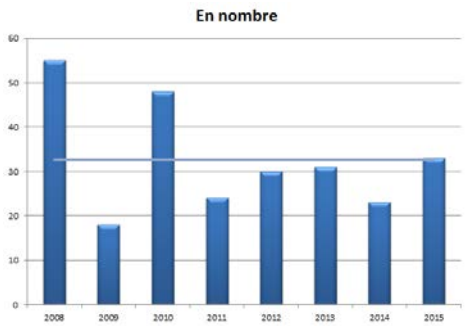

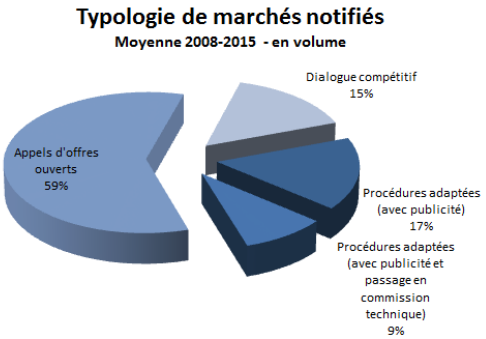

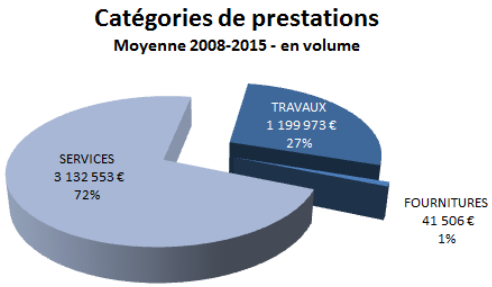

RESSOURCES HUMAINES

L'Etablissement mobilise à moindre coût un capital humain spécialisé important. En effet, le coût de la masse salariale est de l'ordre de seulement 0,3 € par habitant.

Répartition par filière

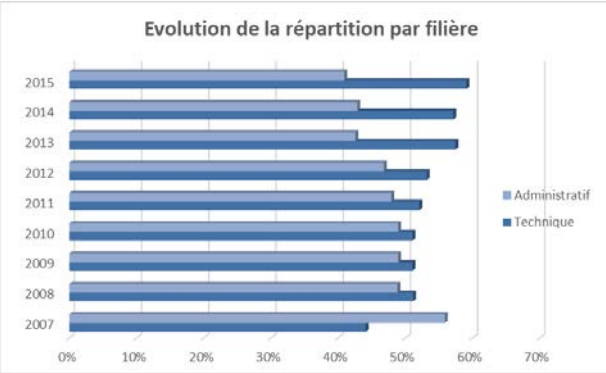

Répartition par catégorie

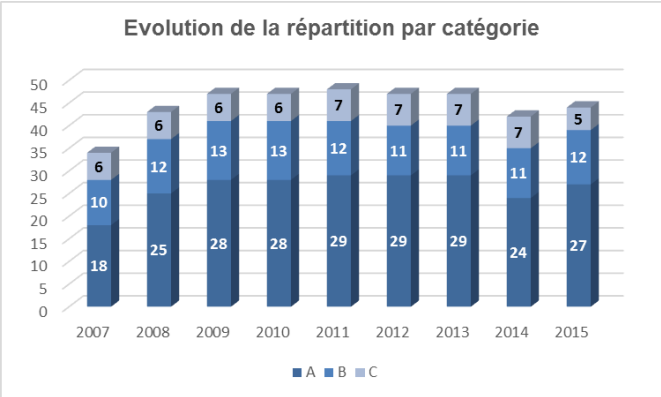

Répartition Hommes/Femmes

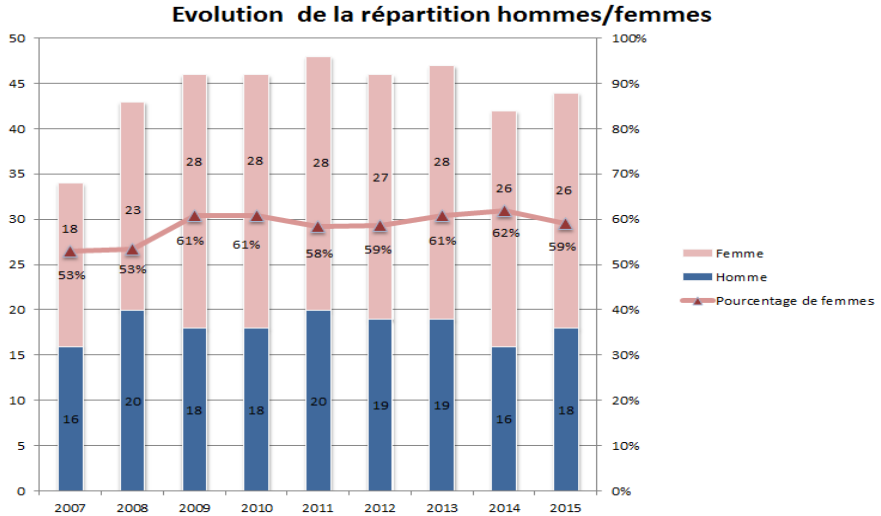

Pyramide des âges

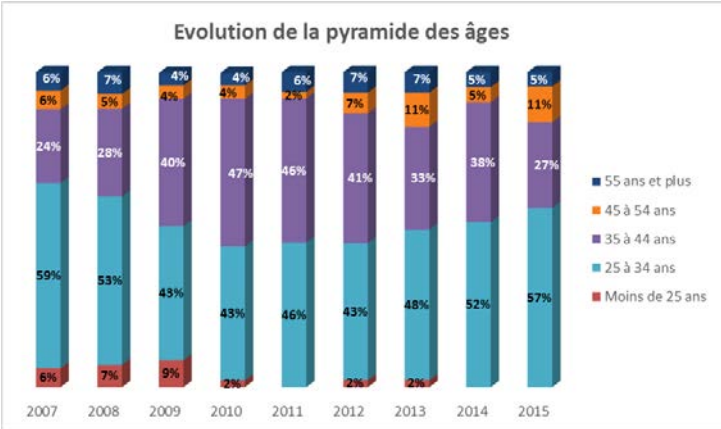

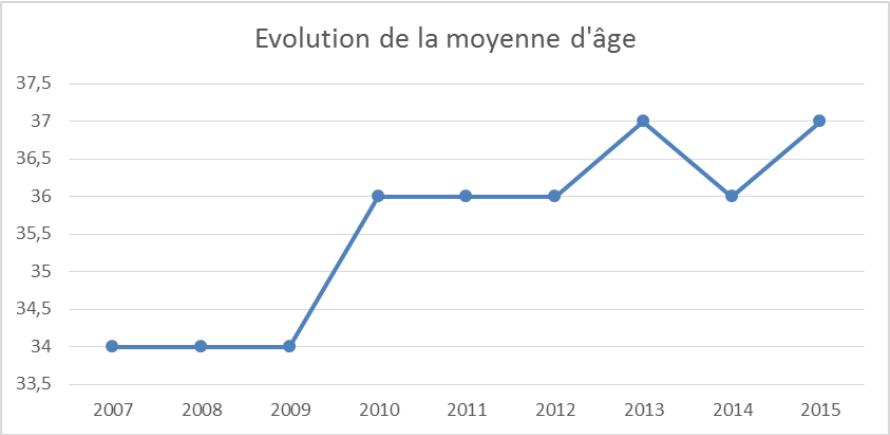
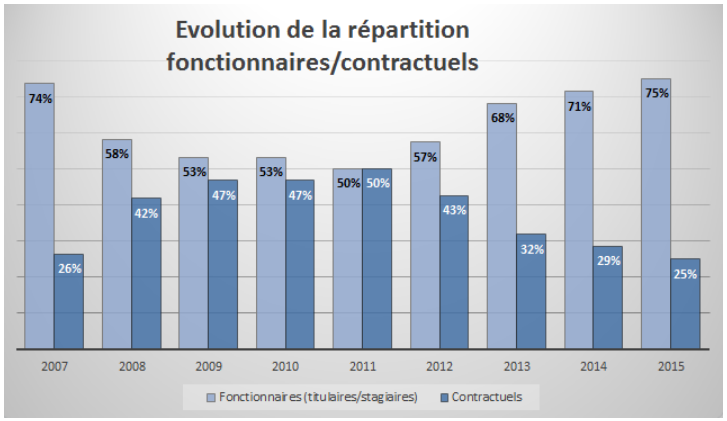
◆ Répartition fonctionnaires/contractuels